

Horaires de nuit, 3x8, travail pendant les congés : des éléments qui confirment une charge importante à Roanne

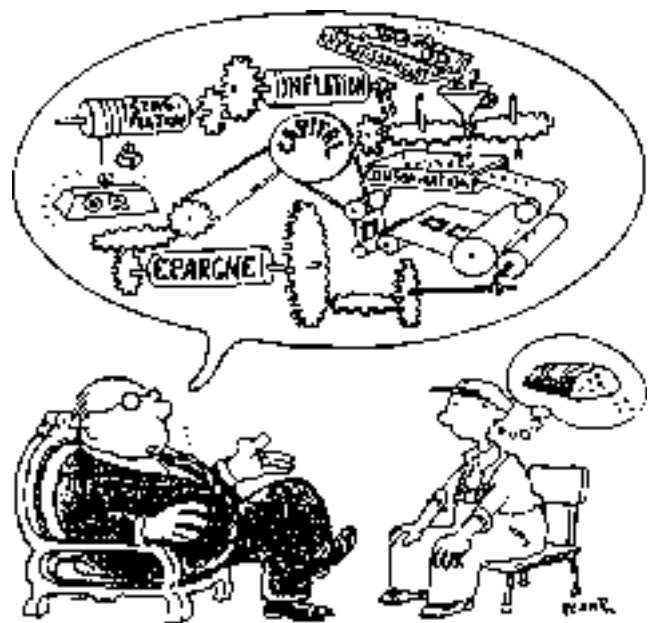
La direction a convoqué un CE exceptionnel pour consulter les élus sur des aménagements d'horaires et une permanence d'été, pour passer la charge et livrer à l'heure. Si sur le fond, la CFDT partage ces objectifs, elle attend toujours de la part de la direction des actions complémentaires comme un plan d'embauches et l'examen en commission GPEC locale des secteurs indirects.

Les 3x8 à VBCI Structure pour être à l'heure... et garantir le programme !

Depuis des mois, la presse ne cesse de rapporter des propos sur les possibles révisions de programmes dans la prochaine Loi de Programmation Militaire qui sera discutée en 2008. Dernièrement, le nouveau Ministre de la Défense, tout comme le nouveau Président de la République, a évoqué que la France n'avait plus les moyens de financer de nombreux programmes dans les différentes armes. Ces propos rendent d'ailleurs la direction de Giat industries prudente sur les nouveaux programmes en matière de recrutements notamment. La CFDT reçue, il y a peu, par le conseiller du Ministre a bien compris que les programmes qui seraient en retard feraient certainement les frais des économies budgétaires prochainement imposées.

Justement, **la direction annonce un retard de 2 mois sur la mise en place de la nouvelle machine UGV, et la solution actuelle avec les Machines à Panneaux en 2 postes reste insuffisante pour tenir les délais.** De même,

le robot de soudure pourrait faire l'objet de la même demande en septembre (consultation du CE reportée en août). La direction propose donc le passage en horaire 3x8 sur les machines d'usinage des tôles VBCI, ce qui concernerait huit



opérateurs volontaires à partir de juillet. M. Guillet a ajouté qu'une double source provisoire était lancée (petites tôles, soit 30%), chez Mécachrome, tant que la machine UGV n'aurait

pas atteint l'objectif de charge prévu en avril ou mai 2008. Après avoir rappelé les exigences des élus CFDT du CHSCT en terme de sécurité et garantie des conditions de travail, **les élus CFDT ont voté favorablement à cette modification d'horaire**. Sur le débat de la durée de cette modification, la CFDT n'est pas dupe et se souvient parfaitement des contreparties à l'investissement demandées par la direction centrale. De tels engagements financiers sur l'outil industriel engage une ouverture importante des plages de travail. Les études menées par l'IRQM font bien état de postes 3x8 pour réaliser la série, en particulier sur les moyens qui ont fait l'objet de nouveaux investissements lourds.

Peinture : Une équipe de nuit au lieu du soir !

Pour des raisons de qualité de la peinture sous température élevée (supérieure à 25°) et de conditions de travail des peintres, la direction consulte le CE pour déplacer l'équipe de l'après-



midi à un horaire de nuit (identique au troisième poste 3x7). Les salariés concernés sont déclarés volontaires pour effectuer cet horaire en alternance avec l'équipe du matin (sauf une personne qui reste en équipe matin) et bénéficient des indemnités liées au 3x7 de l'accord d'entreprise. **La CFDT, par la voie du secrétaire du CHSCT, a rappelé les engagements de la direction pour étudier l'aménagement de la cabine de peinture qui permettrait de peindre toute l'année sans recours à un horaire de nuit.** Ph. Michaud, responsable du secteur

peinture, a tenu à préciser que l'étude était bien en cours et que celle-ci devrait permettre d'inscrire les investissements au budget 2008. M. Guillet a ajouté qu'il défendrait cette demande, tout comme il a défendu le corindonnage (grenaillage alu) sur le CPPS de Roanne bien qu'économiquement des choix externes étaient plus favorable. Après ces informations déterminantes, **la CFDT a voté pour la mise en place de cet horaire qui démarrera dès les fortes températures** (si elles arrivent !!!).

Travaux durant la fermeture d'été :

La direction centrale du groupe impose depuis des années une fermeture d'été de 4 semaines et, tous les ans, les directions locales présentent "une permanence d'activité" à l'approche des congés d'été. Principalement positionnées sur la première et la dernière semaine de fermeture, ce sont au total 735 journées travaillées, réparties sur plusieurs services indirects, lignes-produits, structures. Encore une fois, **la proposition de la CFDT, faite en début d'année, d'une fermeture de 15 jours en été avec des semaines volantes à placer selon le souhait des salariés, répondrait aux attentes de l'entreprise.** La direction procède autrement, c'est son droit, mais elle ne doit pas attendre des représentants des salariés une approbation sur une demande qui ressemble à une dérogation à sa propre décision. **La CFDT s'est donc abstenue**, consciente que certains salariés trouvent un intérêt à décaler leur congés, pour les faire coïncider avec leur conjoint par exemple.

*L'Action
Constructive*

